VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 28
TARIFS APPLICABLES DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, le réajustement des tarifs appliqués dans le cadre de l'utilisation des installations sportives sur la période du 1er août 2019 au 31 juillet 2020, selon les tableaux et réglementation ci-après :

TARIFS APPLICABLES DANS LES ETABLISSEMENTS SPORTIFS
du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 (sauf dispositions particulières)

TARIFS PUBLICS UNITAIRES			Saison 2019-2020 Unité	Saison 2019-2020 Carte abonnement
TENNIS Plein air	1)	Plein tarif / 1 heure	9,00 €	78,00 €
	2)	*Tarif réduit / Carte Citéjeune*	6,60 €	58,00 €
TENNIS Couverts	3)	Plein tarif / 1 heure	11,00 €	95,00 €
	4)	*Tarif réduit / Carte Citéjeune*	8,30 €	73,00 €

TARIFS A USAGE SPORTIF ASSOCIATIF OU SCOLAIRE			Saison 2019-2020 Tarif horaire
GYMNASES 800 m² ou plus	5)	Autun - Brugière - Cézeaux - La Charme - Croix-Neyrat - Fleury - Granouillet - Perrier -Pras - Soulier - Thévenet - Verlaguet -Verne - France	36,00 €
	6)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	21,50 €
GYMNASES 500m² à 800 m²	7)	Buisson - Curie - Ferry - Maison des Sports (basket, archerie, piste) Oradou - Baudelaire	16,00 €
	8)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	9,80 €
SALLES SPECIALISEES moins de 500 m²	9)	Skate-park	11,00 €
	10)	Salles Arnaud (dojo Brizon/Salle J. Brel) - Arbos - salles des Cézeaux - salles de la Maison des Sports - Buisson - Dômes - salles Thévenet - Stand de tir Cartoucherie	11,00 €
	11)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges pour les salles sur tarif n° 10*	6,80 €
TERRAINS Plein Air	12)	Terrains engazonnés : Cézeaux n° 1-2-3-5-6-7 / Leclanché n° 4 Espérance / Papillaud	18,50 €
	13)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	16,50 €
	14)	Terrains stabilisés, synthétiques, installations d'athlétisme, plateaux E.P.S. Stabilisés : Leclanché n° 1-3-5-7 Synthétiques : Leclanché n° 2 - 6 / Cézeaux n° 4 / Trémonteix / Boutet / Fraternité	11,00 €
	15)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	9,00 €
SALLES DE REUNION	16)*	Maison des Sports : Foyer - bureau 9 - salle Parme Fleury /Thévenet / Espérance / Cézeaux / Autun / Curie / Cartoucherie/ Trémonteix / Fraternité	11,00 €
	17)*	Salle de conférence Maison des Sports	14,00 €
	18)	Salon Guy Ollier Maison des Sports (vide)	31,00 €
HALL OUEST M.DES SPORTS	19)	Location pour exposition ou réunions diverses (hall vide)	97,00 €
MAISON DES BOULISTES	20)		11,00 €
	21)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	6,80 €
BOULODROME MUNICIPAL	22)		11,00 €
	23)	Associations non clermontoises: *tarif forfaitaire par licenciés de l'association pour l'année sportive*	10,00 €
	24)	*Tarif réduit consenti aux lycées - collèges*	6,80 €

AUTRES TARIFS FORFAITAIRES			Saison 2019-2020
		A - GRANDE SALLE	**Tarif horaire**
Spécificités		Location de la Grande Salle vide ou équipée de parquet sportif	
	25)	Période hivernale - 1ère manifestation	5 900,00 €
MAISON	26)	manifestation suivante ayant lieu le même jour	3 040,00 €
	27)	Période estivale - 1ère manifestation	5 170,00 €
DES	28)	manifestation suivante ayant lieu le même jour	2 640,00 €
	29)	Location de la salle - tarif à la 1/2 journée	3 040,00 €
SPORTS	30)	Immobilisation - montage - démontage (1/2 Journée = réduction de 50 %)	1 520,00 €
	31)	Démontage / Montage du parquet	3 600,00 €
	32)	Stand - Vente d'objets publicitaires ** (à la prestation)	120,00 €
	33)	Bar ** (à la prestation)	75,00 €
		B - LOCAUX DIVERS	
PRESTATIONS COMMERCIALES MAISON DES SPORTS	34)	Salon Guy Ollier avec office Maison des Sports (vide)	110,00 €
	35)	Gymnase (vide)	44,00 €
	36)	Salle de conférence	55,00 €
	37)	Foyer	29,00 €
	38)	Hall ouest	182,00 €
	39)	Stockage temporaire de matériel - le m² par jour	1,20 €
	40)	Location de bureaux, le M² mensuel	8,40 €
		C - TARIFS FORFAITAIRES	
PRESTATIONS DE SERVICE	41)	Participation des associations aux HS Gardiennage, l'heure	15,00 €
	42)	Agent de maitrise	34,00 €
	43)	Agent technique - agent de sécurité incendie	28,50 €
	44)	Agent d'entretien	19,00 €
	45)	Forfait nettoyage	86,00 €

CONDITIONS D'APPLICATION

(a) **Fct événementiel**

= Tarifs hors taxes + TVA obligatoire au taux en vigueur.
Manifestations à entrées payantes = prélèvement d'un % sur la recette
= selon dispositions du contrat avec application d'un minimum garanti pour la Ville

Stand, bar, activités commerciales
= Tarifs hors taxes – TVA obligatoire au taux en vigueur.

Fonction Sport
= Pas de TVA (choix de la Ville de ne pas l'appliquer pour la fonction Sport)
= Les tarifs s'entendent sans les prestations sécurité incendie et de sécurité civile
= Toutes les autres prestations (matériels, personnel) font l'objet d'un devis.

Période estivale = Du 1er mai au 31 octobre
Période hivernale = Du 1er janvier au 30 avril et du 1er novembre au 31 décembre

(b) **La Ville se réserve le droit de fixer par convention des tarifs autres que ceux ci-dessus mentionnés pour des cas particuliers**

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA TARIFICATION
DES INSTALLATIONS SPORTIVES
Saison 2019 – 2020

Etablissements scolaires des premier et second degrés	
UTILISATEURS	**TARIFICATION**
Ecoles primaires publiques	Gratuité
Ecoles primaires privées	Payant - tarif réduit
Collèges	Payant - tarif réduit
Lycées	Payant - tarif réduit
Autres établissements éducatifs Clermontois	Payant - tarif réduit
Autres établissements éducatifs non clermontois	Payant - plein tarif
Ecole de la 2ème chance	Payant - plein tarif
Rectorat, Académie	Payant - plein tarif
UNSS	Gratuité
USEP	Gratuité
UFOLEP	Gratuité

Etablissements d'enseignement supérieur	
UTILISATEURS	**TARIFICATION**
Ligue AURA Sport Universitaire	Gratuit
ESPE Clermont Auvergne	Payant - plein tarif
SUAPS	Gratuit
UFR STAPS	Payant - 50 % de réduction

Associations	
UTILISATEURS	**TARIFICATION**
Associations sportives clermontoises	Gratuit
Sport-Entreprise Clermontois	Gratuit
Associations sportives non clermontoises	Payant - plein tarif
Associations non sportives clermontoises (réservations périodiques ...)	Payant - 50 % de réduction
Associations non sportives Clermontoises (stages et/ou demandes ponctuelles ...)	Payant - plein tarif
Fédérations, Ligues, Comités, District	Payant - 50 % de réduction
Autres demandeurs	Payant - plein tarif

Divers	
Administrations d'Etat (Douanes, DDSP, SRPJ)	Payant - 50% de réduction
SDIS	Gratuit

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 JUIL. 2019

Le Maire,